

regarde l'exposé en page ii du mémoire du CEPA que je vous lis à l'instant:

Nous donnons notre accord, en général, au but d'établir un degré d'intégration entre le régime d'impôt prélevé sur le revenu des sociétés et sur celui des particuliers.

Croyez-vous que nous devrions modifier cette formulation en regard de la discussion que nous venons d'avoir ou préférez-vous toujours la laisser telle quelle?

**M. MacFadden:** Il dit: «demandons-le au président». Ma réaction à votre question, Monsieur, c'est que ce que nous essayons de vous dire—et il se peut que nous nous exprimions maladroitement—c'est que nous ne critiquons pas le principe général. Le principe général peut avoir du bon. Nous ne le savons pas. Nous ne sommes pas des experts en matière de fiscalité. Nous sommes un Conseil économique. Nous nous tenons à l'écart et comme économistes nous sentons que ça peut avoir du bon, mais... et nous énumérons une liste de «mais». Au fond, nous ne sommes pas vraiment en désaccord avec le principe général. Il peut être bon.

**Le président:** Mais lorsque vous exprimez votre approbation en disant que vous l'approuvez «en général», c'est une opinion que vous avez formulée et les opinions dépendent du poids qu'on veut bien leur donner ou des raisons qui les supportent. Avez-vous fait une étude approfondie qui vous permettrait d'exprimer cette opinion?

**M. MacFadden:** Nous avons fait une étude, oui, je pourrais dire une étude approfondie Monsieur. Encore une fois, c'est une question de degré. Que veut dire le mot «approfondie»? Peut-être n'avons-nous pas fait une étude suffisamment approfondie capable de se comparer aux exposés émanant de spécialistes expérimentés que vous avez étudiés jusqu'à maintenant. D'autres ont sans doute fait des études plus approfondies. Mais celle-ci représente notre noble effort.

**Le sénateur Phillips (Rigaud):** Si je puis ajouter un mot, Monsieur le président, puis-je dire, avant la fin de cette audience que, pour ma part, je me sens dans un état non pas de confusion, mais bien d'indécision; cela est dû à la complexité du problème qui nous préoccupe. Aux premières heures de la matinée, nous avons écouté un très important communiqué provenant d'une compagnie très importante et qui nous a portés de bonne foi à constater que les propositions du Livre Blanc, une fois inscrites dans la loi pourraient être vraiment préjudiciable à certaines parties du pays, parties que l'on considère comme des régions sous-développées. Lorsque nous prêtons l'oreille à ce mémoire...

**Le président:** Le mémoire du CEPA.

**Le sénateur Phillips (Rigaud):** ...il semble que nous n'ayons plus cette impression. Si nous n'avons pas une impression contraire, nous n'avons pas non plus une impression positive, du moins en ce qui regarde mes propres conclusions provisoires après avoir étudié le mémoire de la *National Sea Products Limited*. Cela est sans doute dû, monsieur MacFadden, comme je le disais il y a un moment, à la complexité du problème. Dieu sait que les experts ne s'accordent pas toujours en matière d'impôt. Quand les experts en impôt ne sont pas d'accord, leur seule consolation, en pareille situation, c'est de constater que les économistes s'accordent encore moins qu'eux sur la question. N'est-ce pas un réconfort pour ceux d'entre nous qui se pensent très versés en droit fiscal? Je voulais simplement vous faire part que je me sens non pas dans un état de confusion, mais bien d'indécision.

**M. MacFadden:** Je dois vous avouer, sénateur Phillips, que jusqu'à un certain point, j'endosse votre opinion. Je puis vous assurer que j'ai le même problème. Aujourd'hui, je suis ici comme président du Conseil économique qui, comme je vous l'ai dit, est composé de personnes de toutes disciplines, venant de la région de l'Atlantique; hommes d'affaires et autres. Fondamentalement, c'est un Conseil économique et c'est à ce titre que nous avons fait cette étude. D'après nous, cette mesure affectera de façon générale l'économie et le développement social de la région de l'Atlantique. Toutefois, dans ce mémoire, nous avons choisi de nous tenir à l'écart d'aspects précis de la question parce que nous ne nous sentons pas suffisamment compétents pour aborder des points de détail comme le pourrait un spécialiste ou quelqu'un qui peut recourir aux services d'un expert en la matière.

**Le président:** Mais, monsieur MacFadden, vous êtes à la tête du CEPA dont le but est l'amélioration des conditions économiques de la région où vous œuvrez et voilà qu'une entreprise de cette région, comme la *National Sea Products Limited*, nous informe que l'intégration n'est pas souhaitable pour une industrie en expansion. Puis, après eux, vous venez nous dire qu'«en général» vous donnez votre accord aux dispositions se rapportant à l'intégration. Maintenant, une grande partie de l'industrie, et, bien entendu, la *National Sea Products* représente une grande partie de l'industrie dans les Maritimes... Je crois que nous avons raison de penser que par «accord général», vous voulez dire qu'en général vous êtes d'accord avec le principe d'intégration, et que vous ne parlez pas en qualité de président d'une organisation qui a pour but de